

#COMPTE-RENDU

GT EPAF

LE SCÉNARIO ÉTAIT ÉCRIT D'AVANCE

Ce groupe de travail faisait suite au comité technique au cours duquel nous avions obtenu l'arrêté du processus de cession totale des résidences EPAF.

De notre point de vue il s'agissait d'ouvrir une phase de discussion à partir des propositions de chacun. Hélas, le ministère reste dans sa logique de scénario écrit d'avance, même si cette nouvelle version est moins catastrophique que la précédente, la logique reste la même : céder une grande partie du parc, ce qui revient pour nous à entrer dans un processus de démantèlement.

#INTERVENTION DE LA CGT

Pour la CGT, le nouveau scénario ne peut être qu'une option parmi d'autres, toutes les fédérations ont des propositions (pas toujours convergentes certes) mais qui doivent servir de base aux discussions.

La CGT propose de développer l'offre pour répondre aux besoins. Pour la CGT, les besoins se mesurent par des enquêtes à destination de touTEs les agentEs, et non par la consommation des crédits ni par la demande.

Pour développer l'activité nous proposons l'ouverture aux ministères français, mais aussi européens quand ils ont des résidences de vacances, dans une logique d'échange. Le développement de séjours comprenant le transport, et l'accès à des activités sportives et culturelles à proximité des résidences par des partenariats.

Une communication plus présente est indispensable, dans les écoles par exemple, mais aussi sur les intranets des directions et une communication papier pour les re-

traités qui n'ont plus accès à l'intranet.
L'embauche d'un « commercial ».

Pour la CGT ces changements peuvent s'opérer à court terme, et permettre de redynamiser la fréquentation. Cela en complément des mises à niveau bâtimmentaires indispensables.

Il n'est pas acceptable que le ministère se réfugie derrière les conséquences d'une absence chronique d'investissements pour décider un démantèlement du patrimoine des agents des Finances.

Nous exigeons également un desserrement du calendrier de mise en œuvre, le ministère à ouvert une phase de discussion tout en maintenant le même délai pour la mise en œuvre d'une réforme qui est appelée à être modifiée ; cela plonge les personnels dans une situation impossible.

INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Pour Bercy, leur nouveau projet (comprenant la cession d'une quinzaine de résidences) n'est amendable qu'à la marge. Le ministère prend note des propositions pour développer l'activité, mais uniquement dans le nouveau cadre de la poignée de résidences que nous conserverons soit 8 sur 23 (jusqu'à quand?).

Pour la secrétaire générale, notre action sociale est très généreuse par rapport aux autres ministères, ce qui peut entraîner des jalouses dans les services.

La CGT avait donc raison, il s'agit bien d'un alignement interministériel par le bas ; il est évident que ce ne serait que le début d'un processus, car, et le secrétariat général l'a souligné à plusieurs reprises, nous serions après cette opération encore mieux lotis que les autres !!!

Les arguments « économiques » pour nous convaincre ont fini de confirmer le chemin que le ministère souhaite nous faire prendre : il s'agit d'augmenter les taux d'occupations

pour se rapprocher des opérateurs privés ; or, s'ils ont des taux plus élevés c'est parce qu'ils ont des durées d'ouvertures plus courtes (centrées sur les périodes les plus demandées), cela nous annonce donc une restriction des dates d'ouvertures.

De même, l'offre va changer, le ministère annonce donc que les tarifs seront différents, le ministère adapterait la

subvention pour garantir la stabilité des tarifs (pendant combien de temps?).

Les résidences accueillant les colonies de vacances seraient conservées.

Pour le ministère, le coût de la main d'œuvre est 2 fois plus élevé que dans les autres opérateurs, il doit donc être abaissé !

#LA CGT REVENDIQUE

La CGT a rappelé sa revendication de consacrer 3% de la masse salariale à l'action sociale (hors logement), ce qui permettrait amplement de faire face aux dépenses (le ministère n'a pas démenti). Cela se fait dans le secteur privé, mais pour une fois le ministère ne nous compare pas au privé mais à nos collègues des autres ministères moins bien lotis.

L'action sociale n'a pas à être rentable, même si les dépenses doivent être soutenables ; pour la CGT ce nouveau projet n'est toujours pas satisfaisant car la logique est la même : la cession.

La CGT ne peut pas valider un processus de liquidation, même ralenti : au bout du chemin c'est la disparition pur et simple du parc, avec des licenciements à la clef.

Le ministère n'a même pas accepté de desserrer le calendrier pour que nous ayons les conditions d'une discussion constructive.

Si nous avons un des parcs les plus développés de tous les ministères, c'est le fruit de combats collectifs de longue haleine.

→ Nous ne laisserons pas liquider un patrimoine arraché par des luttes massives et répétées, nous appelons les personnels à se mobiliser et à interpeller leur direction dans les plus brefs délais.